

Le Comex40 du Medef lance la 2e édition des Trophées des Leaders de Demain

Publié le 21 octobre 2025

Après le succès de la première édition, le Comex40 du Mouvement des entreprises de France annonce le lancement des Trophées des Leaders de Demain (édition 2026), le premier concours national qui met à l'honneur les jeunes entrepreneurs de moins de 45 ans.

Cette initiative vise à valoriser une nouvelle génération de dirigeants en métropole comme en Outre-mer, et à encourager des pratiques entrepreneuriales porteuses de sens et d'impact à travers trois prix :

- Le Prix du Leader de l'Impact territorial
- Le Prix du Leader engagé
- Le Prix du Leader innovant

A partir du lundi 20 octobre, tous les chefs d'entreprise de moins de 45 ans sont invités à déposer leur candidature via un formulaire en ligne disponible sur le site du concours (<https://www.tropheesdesleadersdedemain.fr/>).

La sélection des candidats aura lieu au plus près de leurs territoires et atteste de la volonté du Comex40 de reconnaître la grande diversité des profils d'entrepreneurs et des projets d'entreprise.

- Les candidatures sont ouvertes du lundi 20 octobre jusqu'au 31 décembre 2025.
- L'examen des candidatures et sélections départementales auront lieu entre janvier et mars 2026.
- Les demi-finales régionales se dérouleront en avril et mai 2026.
- La grande finale nationale aura lieu en juin 2026 à Paris.

Pour **Sophie Engster**, coprésidente du Comex40 : « *Les Trophées des Leaders de Demain sont une formidable opportunité de mettre en lumière les trajectoires inspirantes et l'apport à toute la société des jeunes entrepreneurs, à un moment où cultiver l'enthousiasme et l'optimisme est plus important que jamais.* »

Pour **Matthieu Hornet**, coprésident du Comex40 : « *Le succès retentissant de la première édition des Trophées des Leaders de Demain témoigne de l'énergie, de la créativité et de l'importance croissante des jeunes dirigeants dans le paysage entrepreneurial français et de la vitalité de leurs projets, porteurs d'engagement, d'impact territorial et d'innovation.* »